



## **Assemblée Générale extraordinaire de l'association paroissiale de Saint-Amédée**

**Samedi 5 novembre 2022, à 18h15, à Froideville**

### ***Procès-verbal***

1. Accueil, organisation, ouverture formelle de l'AG extraordinaire 2022.

Florent Décaillet ouvre la séance à 18h25 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il rappelle l'ordre du jour et demande s'il y a des questions à ce sujet. Personne ne demande la parole, l'ordre du jour est donc validé.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2022.

Florent Décaillet demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques par rapport au procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2022 ?

Aucune remarque ou intervention n'étant faite, le procès-verbal est déclaré approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

3. Élection d'un ou plusieurs nouveaux membres 2022 au Conseil de Paroisse, suite à la démission du trésorier, Monsieur Vincent van Spaendonk.

Le président du Conseil de paroisse rappelle que Vincent van Spaendonk a donné sa démission. Le Conseil de paroisse propose dès lors la candidature de Bernard Debély pour reprendre le poste de trésorier.

Des applaudissements nourris et chaleureux font suite à cette proposition. Florent Décaillet en conclut que l'assemblée approuve cette candidature !

Il remercie Bernard pour sa candidature et se réjouit de pouvoir compter sur ses compétences et ses connaissances au sein du Conseil de paroisse.

Bernard Debély précise qu'il entrera en fonction à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Florent Décaillet demande encore si quelqu'un s'est annoncé au secrétariat en vue d'une élection au Conseil de paroisse ? Non, personne.

4. Élection d'un nouvel organe de révision.

Florent Décaillet explique qu'à ce jour, notre comptabilité n'est pas encore à jour. Dès lors, pour assurer cette période de transition, le Conseil de paroisse a décidé, sur proposition de Madame Calce, de recourir au service de Monsieur Samuel Devanthery, qui travaille pour la fiduciaire Fidimmob, et qui procédera à la révision des comptes cette année.

La question posée est donc celle-ci : les personnes présentes acceptent-elles cette fiduciaire pour contrôler les comptes et assurer cette période de transition ?

A l'unanimité, les personnes présentes acceptent cette proposition.

5. Interventions diverses si sollicitées, clôture de l'AG extraordinaire 2022.

Florent Décaillet demande si quelqu'un souhaite encore faire une annonce ou une remarque particulière ?

En l'absence de question ou remarque, le président du Conseil de paroisse clôt l'Assemblée générale extraordinaire à 18h35 et invite les personnes présentes à partager un moment convivial autour d'un apéritif.